



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 9,3 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est relativement peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (9,7 %).



### STABILITÉ DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a peu évolué : il varie de 0,3 point.

### Secteur juridique

#### Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

### Taux de chômage annuel par branche

						Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	256	4 575	425	1 033	6 289	42 550
Salariés sans période(s) de chômage	3 164	45 284	2 866	10 184	61 498	396 956
Effectif total	3 420	49 859	3 291	11 217	67 787	439 506
Taux de chômage annuel (%)	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

### Évolution du taux de chômage annuel par branche (%)

Années						Ompl
2013	7,0	9,0	9,0	8,0	9,0	8,0
2014	8,0	9,4	11,9	9,2	9,4	9,5
2015	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

Source : Insee, DADS 2013 - 2015.



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



### TAUX ÉQUIVALENTS ENTRE LES GENRES

Les femmes et les hommes sont presque aussi souvent au chômage. Le différentiel de taux est similaire au sein du champ de l'OMPL.



### BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans.



### DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers.



### TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

### Taux de chômage annuel par genre et branche (%)

Genre						Ompl
Femmes	7,6	9,4	12,6	10,1	9,5	9,7
Hommes	6,9	8,2	13,4	7,1	8,4	9,7
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

### Taux de chômage annuel par tranche d'âge et branche (%)

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	12,5	10,4	18,4	14,5	11,6	13,1
35-49 ans	6,4	8,0	7,8	7,0	7,8	7,7
50 ans et +	3,4	4,6	3,9	2,6	4,2	4,5
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

### Taux de chômage annuel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	ND	5,8	ND	6,8	5,4	9,8
Professions intermédiaires	ND	8,0	ND	8,9	7,4	7,9
Employés	8,4	9,9	13,1	9,7	9,9	10,6
Ouvriers	ND	14,2	17,3	8,3	13,8	11,4
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

### Taux de chômage annuel par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	6,8	7,7	12,8	9,1	8,2	9,1
Temps partiel	10,9	13,2	13,2	9,8	12,7	11,0
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

**QUELQUES NUANCES RÉGIONALES**

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (11,1 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5,9 %).

**Taux de chômage annuel par région et branche (%)**

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	7,1	9,8	18,1	7,5	9,6	10,1
Bourgogne-Franche Comté	ND <sup>1</sup>	7,2	15,9	ND <sup>1</sup>	5,9	5,6
Bretagne	ND <sup>1</sup>	8,5	25,4	ND <sup>1</sup>	8,3	10,9
Centre-Val de Loire	7,4	8,7	8,8	8,1	8,5	8,1
Corse	ND	14,5	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	8,6	9,4
DOM	ND	13,4	ND <sup>1</sup>	8,9	10,6	11,9
Grand Est	6,6	9,3	17,6	7,2	9,0	8,4
Hauts-de-France	5,4	9,2	17,3	10,3	9,7	8,4
Île-de-France	8,4	7,6	10,5	9,0	7,9	9,6
Normandie	8,0	10,9	13,6	8,3	10,3	8,9
Nouvelle-Aquitaine	7,9	11,2	12,2	11,2	11,1	10,4
Occitanie	8,9	12,0	ND <sup>1</sup>	10,6	11,1	11,0
Pays de la Loire	ND <sup>1</sup>	10,3	ND <sup>1</sup>	11,2	9,4	10,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,2	11,5	8,0	9,3	10,7	10,7
<b>Ensemble</b>	<b>7,5</b>	<b>9,2</b>	<b>12,9</b>	<b>9,2</b>	<b>9,3</b>	<b>9,7</b>

1. Salariés qui n'ont pas pu être déterminés pour cause de secret statistique.